

Un témoignage sur la situation difficile
des ex-musiciens des collégiales supprimées
à Liège (1796)

par Jean-Pierre FELIX

L'infatigable chercheur qu'est M. Jean-Pierre FELIX a eu la très heureuse idée de nous faire parvenir un document d'archives inédit ayant trait aux conséquences néfastes de la Révolution pour les musiciens attachés "aux ci-devants collégiales". Le paradoxe est d'autant plus saisissant que la plupart d'entre-eux avaient accueilli la Révolution avec faveur, voire enthousiasme.

La lecture des Registres de population de Liège laisse apparaître la situation difficile non seulement des "ex-chanoines" et "ex-bénéficiaires", mais aussi des "ex-musiciens", "musiciens indigents", "anciens chantres", "ex-organistes" et "ex-facteurs d'orgues" de la cité de Liège. Si les instrumentistes s'en tirent tant bien que mal grâce à leur participation à l'orchestre du théâtre, des concerts (qu'ils avaient organisés à leurs propres frais dans un premier temps), des bals et redoutes de la ville en hiver, des guinguettes des faubourgs au printemps et en été, il en va tout autrement pour les anciens chantres. La plupart étaient des ecclésiastiques qui devront attendre le Concordat, sous l'Empire, pour commencer à recevoir une maigre pension.

Le document découvert par M. FELIX est une invitation à mener une enquête sérieuse sur la situation des musiciens à Liège sous la République et l'Empire.

J.Q.

Requête de H.G. DEMAIN aux Commissaires du Gouvernement Républicain et de l'Administration Centrale de la Belgique à Bruxelles, tendant à les sensibiliser au dénuement dans lequel se trouvent les musiciens autrefois au service des collégiales supprimées à Liège, et les avertir du risque que cela implique pour la sécurité de la République (25 brumaire an IV = 16 novembre 1795).

(Bruxelles, Archives générales du Royaume, Administration Centrale et Supérieure de Belgique, n°2.323 : "Musiciens des collégiales". Brumaire an IV = octobre-novembre 1795).

De LIEGE

Aux Citoyens

Citoyens Commissaires du Gouvernement Républicains et Administrateurs de l'Administration Centrale à Bruxelles
à Bruxelles.

Citoyens Représentans et Administrateurs composant
l'administration Centrale à Bruxelles,

Si des réclamations justes et équitables on ne peut révoquer en doute vous fussent parvenues et qui peut-être n'ont été étouffées qu'à dessein : vous vous seriez empressé de venir au devant pour rendre justice à qui il compète, représentez-vous la situation douloureuse des familles abandonnées à leur malheureux sort, des hommes qui possédoient un état, qui est en quelque sort(e) une propriété acquise par le temps; puisqu'elle servoit à les alimenter eux et leurs familles; cela s'entend des musiciens attachés aux ci-devants collégiales, des hommes qui par leurs talents excelloient dans l'art de la musique, qui comptoient fermement exister par ce moyen pendant le cours de leur vie ; qui tout à coup se voient privés de leur salaire ; qui n'ont d'autres ressources que celles la ; jugez s'ils méritent votre attention . il n'est pas besoin de stimuler votre sensibilité . il faudroit être cruel que de ne pas venir au secours de ces citoyens qui depuis nos liberateurs sont en souffrance parce qu'ils sont privés de leurs salaires ; or priver ces citoyens de leurs salaires c'est leur oter le pain de la bouche, vous ne partagez sans doute pas les sentimens de ces hommes cruels qui tout en faisant des mécontents, font des victimes, et ces victimes deviennent forcément les ennemis implacables du gouvernement républicain oui voila comme les ennemis secrets de la revolution font désertter la cause de la liberté à des hommes qui y seroient attachés si on n'en faisoit pas des mécontents pour servir et se les attacher a l'ancien regimes, oui citoyens vous devez pas ignorer que ceux qui administrent avec des vues aussi perfides se font des partisans pour les enroler pour défendre la cause des oalisés, citoyens administrateurs et représentans il est encore une autre classe d'hommes dénués de toute ressource substentielle ; ce sont les commis aux impôts la plus part de ces empl oiés sont également privés de leurs salaires, leur gage étoit soldé mensuellement celui qui n'a que cela pour vivre, que voulez vous qu'il fasse citoyens empresses vous de venir à leur secours. Venez également au secours du peuple liégeois qui souffre toutes les horreurs de la disette factice depuis plus d'un an. le peuple perdra patience quand on peut épargner des victimes ; le loup, le voleur se mettra de la partie, les dilapidateurs des deniers publiques aiment ça parce qu'ils auroint pour excuse que leurs comptes ont été ou pilliés ou brulés ; c'est ce qu'ils effectueroint eux mêmes ainsi je suis persuadés que vous ne mépriserez pas mes avis, votre equité et votre fermeté a rendre justice en sont les vrais garants.

Salut et fraternité et surveillance

(s) h : g : Demain

de Belvue le 25 brumaire
4^{me} année de la Rep(ublique) franc(aise)